



Licence professionnelle Communication, logiciels libres et sources ouvertes

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication, logiciels libres et sources ouvertes. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02038901

HAL Id: hceres-02038901

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038901>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Communication, logiciels libres et sources ouvertes

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle *Communication, logiciels libres et sources ouvertes* entend préparer les étudiants aux métiers de la communication numérique en s'appuyant sur une famille d'outils : des logiciels dits « libres ». À cette fin, son programme pédagogique fait notamment une large place à l'application : les deux ensembles d'enseignements regroupés sous l'appellation « Pratiques logicielles » proposent d'examiner des usages variés des outils informatiques, allant de la bureautique à l'audiovisuel en passant par la communication Web. D'autres enseignements proposent une mise en perspective de ces savoir-faire, que ce soit en termes technologiques (« Connaissance des environnements informatiques ») ou économiques (« Connaissance des environnements professionnels »).

Le tout forme un dispositif assez équilibré du point de vue de ses volumes horaires répondant à ce que l'on attend d'une licence professionnelle : une formation courte, centrée sur le monde du travail au point de vue de ses intervenants (50 % des enseignants sont des professionnels) et ouverte à tous types de profils étudiants. Il est à noter qu'elle accueille une majorité d'étudiants issus de baccalauréats technologiques (dont on sait qu'ils peinent à s'insérer à l'université) ainsi que de titulaires de BTS et de DUT. Sur ce point, la formation remplit ses missions et propose des modalités d'insertion variées dans le monde du travail : concentrés sur trois jours par semaine, les enseignements permettent des stages « perlés » au fil de l'année, « classiques » en fin d'année universitaire, voire des contrats en alternance (possibilité pas encore exploitée) et est ouverte à la formation continue.

Avis du comité d'experts

Si la formation répond aux réquisits et objectifs d'une licence professionnelle, de nombreux points gagneraient cependant à être précisés. Le premier tient à l'identité même de la formation : la focalisation sur le « libre » n'est pas vraiment explicitée dans le dossier ainsi que dans les intitulés des enseignements, de même que la notion de « sources ouvertes » qui constitue pourtant potentiellement une ouverture vers une intéressante propriété du « libre » (fédérer des communautés non seulement de développeurs mais également d'utilisateurs susceptibles d'optimiser l'usage de ces logiciels).

En ce qui concerne l'inscription de la formation dans son environnement socio-économique, la formation dispose de plusieurs atouts : elle peut bénéficier de l'appui d'un investissement d'avenir qui pourrait lui permettre de se développer et de renforcer les partenariats noués avec des entreprises utilisant des logiciels libres. En revanche, les débouchés professionnels restent somme toute mesurés pour une licence professionnelle : 60 % d'étudiants bénéficient d'un contrat six mois après la sortie de la formation. Le fort taux de poursuite d'études (31 %), inhabituel pour une formation de ce type, peut être ainsi entendu de deux façons. La formation n'offre pas de pleines garanties d'insertion professionnelle, incitant des étudiants à poursuivre leur scolarité ; mais, et dans le même temps, elle les prépare à une scolarité plus longue et les épaula donc dans leurs diverses trajectoires. En ce sens, la formation peut servir les projets professionnels et d'études de ses usagers : les partenariats avec des formations comparables ou de niveaux master se situant dans le même champ devraient ainsi être bien plus développés qu'en l'état actuel.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Ayant vocation à faire une large place à des enseignements donnés par des professionnels, cette année de licence « pro » n'est pas le lieu idoine pour une initiation à la recherche. Cependant, il serait bon d'offrir aux étudiants un espace pédagogique de réflexion plus large leur permettant de mettre en perspective leurs savoir-faire vis-à-vis des évolutions technologiques, économiques et sociétales. L'adossement avec les laboratoires lyonnais devrait ainsi être amélioré.
Place de la professionnalisation	Modules permettant l'acquisition de savoir-faire (gestion de la chaîne de publication Web) et faisant l'interface avec le monde du travail (projets tuteurés avec des professionnels) sont bel et bien présents. Cependant, les compétences transmises dans le cadre de la formation pourraient être mieux précisées : elles restent factuelles et la place de la réflexion sur les métiers visés et leur évolution n'est pas clairement indiquée. De même, la formation pourrait s'engager dans une démarche de certification (par exemple C2i-2) permettant de mieux impliquer les milieux professionnels (organisation des enseignements, jurys...).
Place des projets et stages	La formation offre une certaine souplesse quant aux modalités de travail en entreprise des étudiants : organisée sur 3 jours, elle peut potentiellement accueillir des usagers bénéficiant de conventions de stage, de contrat de professionnalisation, voire d'apprentissage. Si aucun rapprochement avec un CFA permettant la création d'une véritable alternance n'est indiqué, les « stages perlés » semblent pouvoir jouer ce rôle tout en n'offrant malheureusement pas aux étudiants et entreprises les mêmes opportunités. Il est à noter que la formation s'est dotée d'outils permettant le suivi des étudiants, notamment à travers l'acquisition du logiciel Pstage qui devrait permettre à terme de modaliser leurs trajectoires professionnelles.
Place de l'international	Aucun élément n'est fourni sur ce point dans le dossier. On peut toutefois remarquer que le recrutement de la formation n'est pas uniquement local, mais national.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Est d'emblée proposée une semaine de remise à niveau pour acquérir les bases technologiques indispensables à l'année d'études : ce dispositif peut potentiellement permettre d'accueillir des étudiants de multiples provenances, et ce même si les titulaires de BTS ou de DUT restent majoritaires. Les dispositifs d'aide à la réussite restent en revanche à l'état embryonnaire : il n'est pas fait mention d'enseignant référents, ni de dispositifs permettant d'épauler des étudiants en situation de décrochage. La formation ne dépasse pas d'autre part un petit nombre d'étudiants (entre 16 et 20 de 2011 à 2013).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Ouverte en formation initiale et continue, la licence professionnelle semble faire un large usage de technologies numériques : moodles et bloc-notes collaboratifs sont par exemple cités. Leur usage gagnerait cependant à être mieux spécifié : participent-ils d'un dispositif de partage des connaissances ou de l'évaluation des étudiants ?
Evaluation des étudiants	Combinant contrôle continu et dossiers, les modalités d'évaluation répondent aux réquisits de toutes les formations universitaires. Les projets et exercices collectifs ou réalisés en groupe sont bizarrement absents.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun élément n'est fourni concernant le suivi de l'acquisition des compétences. Les dispositifs numériques utilisés pourraient pourtant constituer d'efficaces outils.

Suivi des diplômés	Très partiellement décrit : les documents joints indiquent seulement deux stages et ne fournissent que peu d'informations quant aux activités professionnelles des anciens étudiants. À noter : l'ouverture d'un espace « interpromo » au sein de la plateforme numérique utilisée par la formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'absence de conseil de perfectionnement pourrait poser problème pour l'évolution de la formation et pour son adéquation vis-à-vis de l'environnement professionnel.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une organisation pédagogique (trois jours de cours par semaine) permettant aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle ou de travailler sur leurs projets et mémoires.
- Une large place faite aux étudiants issus de bac professionnels, de DUT et de BTS.
- Une équipe enseignante faisant une large place à des professionnels.

Points faibles :

- Une spécialisation autour du « libre » qui ne semble ni pleinement pensée, ni pleinement présentée aux étudiants ou employeurs à travers les intitulés des enseignements.
- Des débouchés professionnels qui restent aléatoires et différents de ceux qui constituent les objectifs de la formation.
- Une imparfaite inscription dans l'ensemble de l'offre des universités de Lyon qui pourrait nuire à la poursuite d'études des étudiants.
- Des technologies numériques d'enseignement dont l'usage semble encore vague et parcellaire.
- Un pilotage qui doit être repensé afin de permettre de mieux penser l'évolution de la formation.

Conclusions :

Faisant une large place aux intervenants professionnels et à la transmission de savoir-faire, la formation peut servir le devenir d'étudiants dotés de parcours très divers. Offrant un dispositif pédagogique organisé sur trois jours, elle offre de plus une souplesse leur permettant d'acquérir une expérience professionnelle en cours d'année ou de se consacrer à des travaux personnels. Nombre de points devraient cependant faire l'objet d'une réflexion plus poussée afin de constituer un dispositif plus performant. La réflexion sur les métiers visés ne semble pas pleinement menée, d'où des débouchés professionnels incertains et en deçà des attentes. Il serait intéressant d'offrir aux étudiants la possibilité de mettre en perspective leur activité, par exemple en leur offrant un apport plus important à des travaux et résultats de recherche. Les modalités d'enseignement et d'évaluation restent trop traditionnelles, ne faisant pas assez de place aux projets collectifs et aux usages variés des technologies numériques. La formation n'offre aucune certification et son pilotage de la formation n'est pas vraiment formalisé, ce qui pourrait nuire à son évolution. Nous sommes donc clairement face à un dispositif pédagogique qui doit conforter son identité et se doter des moyens de penser son devenir.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence, LP, Master) : Licence Professionnelle « Communication Logiciels Libres et Sources Ouvertes »

- Contrats d'apprentissage :

Si nous n'avons pas mis en place de contrat d'apprentissage, c'est essentiellement car la procédure est très complexe et longue pour des cas particuliers. Le secteur professionnel de référence n'est à ce jour pas assez structuré pour pérenniser une offre d'alternance récurrente. En revanche, nous avons mis en place un contrat de professionnalisation en alternance avec une entreprise locale. Ce parcours mis en place en 2013-2014 nous a permis d'élaborer un dispositif d'accueil innovant sur lequel nous devons désormais communiquer. Ce dispositif permet d'individualiser l'accompagnement des étudiants en alternance dont la gestion de l'emploi du temps avec les parcours classique est complexe. Le parcours fera désormais l'objet d'un plan de formation individualisé validant certains acquis et permettant un échange entre un référent de l'entreprise et un référent de la formation chargé de proposer des activités de compensation et de synchronisation avec le groupe « promo ».

Un second parcours est actuellement en cours, mais n'était pas engagé au moment de l'évaluation. Il a été adapté sur une réalisation du parcours en deux ans.

- Intégration professionnelle :

Comme le fait remarquer le rapport, le diplôme permet à des étudiants de BT, BTS et DUT d'entrer dans un parcours universitaire sanctionné d'un niveau L3. De fait, certains d'entre eux (généralement sans sollicitation de l'avis de l'équipe pédagogique) envisagent des poursuites d'études. À notre connaissance, ces poursuites sont généralement suivies de Master 1 puis Master 2, validant alors le côté « ascenseur » social du parcours. Parallèlement, les chiffres ne peuvent pas montrer en revanche le très fort taux de professionnalisation pour les étudiants en réorientation (M1 et réorientation de parcours licence « classique »).

Cet axe de recrutement est privilégié dans la politique de communication que nous avons commencé à développer auprès des L2 de l'université. Elle porte ses fruits car nous avons déjà multiplié par quatre les demandes de rendez-vous pour candidater lors de la prochaine rentrée.

- Place de la recherche

La place de la recherche est soutenue par l'attention particulière à la rédaction du mémoire de fin d'étude qui doit privilégier une approche scientifique avec production de problématique, d'hypothèses et importance d'un corpus de référence bibliographique.

À l'occasion du projet « Investissement d'Avenir », nous avons développé une structure « Topaza Pyra » qui est un micro-laboratoire d'initiation à la recherche.

Il peut organiser des séminaires et mettre à disposition des outils numériques de recherche. Il a été utilisé dans le cadre d'un projet « Recherche et Qualité » de l'université.

Les étudiants pendant le diplôme (et notamment dans le cadre des projets tuteurés et des mémoires) ont accès à des outils de construction et d'analyse de corpus (Limesurvey, Rkward...) présentés en fonction des besoins.

- Place de la professionnalisation :

Nous avons omis de signaler que nous avons, pendant quelques temps, en partenariat avec les autres diplômes professionnalisant du département, organisé des conférences avec des professionnels présentant leurs métiers.

Ce cycle de conférences sera recentré et dédié aux métiers préparés par le diplôme dans le prochain plan quinquennal. Il fera en particulier intervenir les anciens étudiants du diplôme qui ont désormais une solide expérience professionnelle (plusieurs ont d'ailleurs rejoint l'équipe pédagogique en tant que professionnels)

- Taille de l'effectif et « décrocheurs »

Le nombre d'étudiant est contraint par la disponibilité d'une salle de cours informatique adaptée.

Nous n'avons pas la possibilité d'avoir plus de 20 postes de travail étudiant. Chaque année deux ou trois étudiants renoncent dans les deux premiers mois, souvent avant d'avoir finalisé leur inscription administrative ce qui impacte automatiquement les chiffres, d'autant qu'il n'est pas possible après la semaine d'intégration d'accueillir des étudiants qui étaient sur liste d'attente.

Les étudiants décrocheurs sont très rares et font l'objet d'un suivi individualisé par le responsable de la formation qui échange avec l'équipe, notamment par l'intermédiaire de la plate-forme de cours permettant des interactions permanentes au sein de l'équipe.

- Utilisation des outils de pédagogie numérique

Nous regrettons de ne pas avoir été plus précis sur leur usage qui est massif au sein de la formation. Cet usage massif a d'ailleurs justifié la mise en place d'un serveur dédié à la formation permettant d'installer une plate-forme de formation de type moodle.

La plate-forme est utilisée pour la mise à disposition de ressource, pour gérer des activités d'évaluations formatives (questionnaires didactiques) et le rendu de certains travaux.

En outre nous utilisons un ENT (Agora Project) permettant de former aux pratiques de la collaboration au sein de l'organisation (gestion des tâches, agenda partagé en ressources...)

Nous sommes aussi partenaires de structures externes (Framasoft, Rezopole, Ploss6RA...) avec lesquelles nous collaborons, notamment sur la remontée du fonctionnement des applications libres collaboratives qu'elles développent.

Certaines parties de nos ressources numériques sont ouvertes pour d'autres formations du département et pour des publics externes à l'université au titre des ressources ouvertes.

L'expertise de nos usages a donné lieu à différentes communications et publications notamment en 2009 (MoodleMoot (Villeurbanne), ExpoElearning (Barcelona)) et ont été à l'origine de la coopération sur le projet Investissement d'Avenir avec la société ATOS (suivi de communications notamment lors des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre 2014 (Bruxelles)).

- Suivis de l'acquisition de compétence :

Actuellement le « moodle » et l' « agora » sont utilisés pour avoir un corpus de travaux partagés entre les enseignants. Le prochain projet intégrera un dispositif expérimental de « badges de compétences ».

- Conseil de perfectionnement

Il ne faisait pas l'objet d'une demande de formalisation impérative lors de la précédente campagne d'habilitation. Toutefois, nous aurions dû valoriser dans le dossier d'évaluation que lors du séminaire pédagogique annuel, des étudiants sont invités à venir échanger avec l'équipe pédagogique lorsque du temps de retours sur les auto-évaluations collectives de chaque UE. À partir de ces échanges, nous avons notamment révisé l'organisation de la journée et de la semaine de cours ainsi que le calendrier de réalisation des UE.

Serge Miguet
Directeur ou Doyen de la composante



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Mayaud".

Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2